



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
NOVEMBRE 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Madame Lyne Hounsell	Conseillère
Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Monsieur Mathieu Vigneault	Conseiller
Monsieur François McKinnon	Conseiller

ÉTAIENT ABSENTS:

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Madame Renée Lapierre	Conseillère

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Denis Landry	Directeur général
Madame Andréanne Rochette-Hounsell	Adj. administrative

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le moment de réflexion est fait par le maire suppléant, monsieur Jacques Tanguay. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

2. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19h01.

**3. RÉSOLUTION N° 2022-175
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en tenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

**4. RÉSOLUTION N° 2022-176
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 04
OCTOBRE 2022 : ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 04 octobre 2022 tel que rédigé.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
NOVEMBRE 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**5. RÉSOLUTION N^o 2022-177
MAIRE.ESSE SUPPLÉANT.E ET REMPLAÇANT.E:
NOMINATION**

ATTENDU que l'article 116 du Code municipal du Québec permet de « nommer un des conseillers comme maire suppléant lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge remplit les fonctions du maire avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés »;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil afin de pallier une éventuelle absence ou incapacité du maire;

ATTENDU que la période d'un an, déterminée dans la résolution 2021-146, pendant laquelle la présente nomination est effective, arrive à échéance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par la conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

DE NOMMER pour une période d'un an, du 01 décembre 2022 au 30 novembre 2023, la conseillère Renée Lapierre en tant que mairesse suppléante;

Est également résolu en corollaire de ce qui précède;

DE NOMMER, en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, la conseillère Renée Lapierre, mairesse suppléante, à titre de remplaçante à la table des maires de la MRC de la Minganie.

DE NOMMER, s'il y a lieu, la conseillère Stéphanie Landry, mairesse suppléante substitut en l'absence ou incapacité du maire et de la mairesse suppléante.

**6. RÉSOLUTION N^o 2022-178
RELOCALISATION SECTEUR POINTE-PARENT / VOLET 2 /
ACQUISITION DES RÉSIDENCES PAR LE
GOUVERNEMENT: DEMANDE D'APPUI À LA MRC DE
MINGANIE**

ATTENDU que le secteur de Pointe-Parent fait partie intégrante du périmètre urbain de la municipalité de Natashquan;

ATTENDU qu'un processus d'acquisition des propriétés par le MERN, en collaboration avec le S.A.A., nommé ici volet 1, a débuté en 2021 en vue de la relocalisation des résidents permanents du secteur de Pointe-Parent;

ATTENDU qu'il a été convenu par les parties qu'un organisme de type OBNL soit constitué, sous la direction du conseil de bande de Natashquan, afin que ce dernier fasse la gestion des propriétés acquises par le MERN;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
NOVEMBRE 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

ATTENDU que plusieurs propriétés du secteur de Pointe-Parent, acquises ou non par le MERN, font l'objet depuis mai 2022 d'une occupation irrégulière par des membres de la communauté de Natashquan;

ATTENDU que la municipalité de Natashquan a maintes fois réitéré depuis son souhait de voir l'ensemble du parc immobilier du secteur de Pointe-Parent faire l'objet d'une acquisition par les instances gouvernementales concernées à travers un second volet;

ATTENDU que la municipalité, dans le contexte actuel, désire voir se poursuivre les démarches d'acquisition entreprises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

DE demander l'appui de la MRC de Minganie pour que les instances gouvernementales se prononcent en faveur du volet 2 menant à l'acquisition par le gouvernement de l'ensemble du parc immobilier du secteur de Pointe-Parent.

QU'une copie de la résolution d'appui soit transmise par la MRC aux instances concernées.

7. RÉSOLUTION N° 2022-179

**9-1-1 PG / ENTENTE ENTRE BELL ET LA MUNICIPALITÉ :
NOMINATION D'UN MANDATAIRE**

ATTENDU que le 22 octobre 2019, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) (ci-après le Conseil) adoptait la décision de télécom CRTC 2019-353 afin d'exiger aux fournisseurs canadiens de réseau 9-1-1 le déploiement d'un réseau 9-1-1 PG;

ATTENDU qu'au Québec, le fournisseur désigné par le Conseil pour le déploiement du réseau 9-1-1 PG est Bell alors que les autorités de service 9-1-1 sont les municipalités;

ATTENDU que les municipalités doivent avoir préalablement signé l'entente avec Bell pour que le CAUREQ (Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec) puisse débiter les tests nécessaires à sa migration;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité de Natashquan entérine l'entente proposée.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
NOVEMBRE 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

QUE la municipalité autorise le directeur général Denis Landry à signer tous documents pertinents, pour et au nom de la municipalité, aux fins de parapher ladite entente.

**8. RÉSOLUTION N° 2022-180
ACTIVITÉ PARASCOLAIRE DE L'ÉCOLE ROGER-
MARTINEAU / DEMANDE DE M. HUGO FILLION:
AUTORISATION DE DON**

ATTENDU l'aide financière demandée par monsieur Hugo Fillion, enseignant à l'école Roger-Martineau, concernant une activité parascolaire destinée aux étudiant.es du secondaire (voyage à Sept-Îles);

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'accorder un don au montant de 250,00 \$ à l'école Roger-Martineau aux fins du financement de cette activité.

**9. RÉSOLUTION N° 2022-181
HYDRO-QUÉBEC / MANDATAIRE À LA GESTION DES
COMPTES / MME ANDRÉANNE ROCHETTE-HOUNSELL ET
M. DENIS LANDRY: NOMINATION DES MANDATAIRES**

ATTENDU QUE l'administration municipale doit effectuer la gestion auprès d'Hydro-Québec des comptes reliés à la municipalité et à l'aéroport de Natashquan et, au besoin, de transmettre les appels de service;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un ou des mandataires en regard de la gestion des informations et renseignements à recevoir et à communiquer;

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par le conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

QUE l'autorisation soit donnée au directeur général Denis Landry et à l'adjointe administrative Andréanne Rochette-Hounsell de transmettre et de recevoir, aux titres de mandataires pour et au nom de la municipalité, tous documents administratifs relatifs aux correspondances tenues avec Hydro-Québec, et ce, par tous les moyens de communication offerts (téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

**10. RÉSOLUTION N° 2022-182
JOURNAL LE PORTAGEUR / PUBLICATION ÉDITION DE
NOËL: AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
NOVEMBRE 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

D'AUTORISER l'administration municipale à faire paraître dans l'édition de Noël 2022 du journal Le Portageur les vœux adressés aux citoyens et citoyennes de la part des membres du conseil et du personnel municipal.

11. AVIS DE MOTION

**PROJET DE RÈGLEMENT R-2022-006 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT R-2022-004 RELATIF AU TRAITEMENT DES
ÉLU.ES**

Le conseiller François McKinnon donne avis de motion indiquant que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement modifiant le règlement n° 2022-004 relatif au traitement des élu.es municipaux.

Ce règlement est adopté en vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux et vise à actualiser le précédent règlement pour y inclure une pleine rémunération dans le cas où l'élu.e est présent.e soit au caucus, soit à la séance ordinaire mensuelle.

12. RÉSOLUTION N° 2022-183

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT R-2022-006
MODIFIANT L'ARTICLE 7 DU RÈGLEMENT R-2022-004
RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLU.ES MUNICIPAUX**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'accepter pour dépôt le projet de règlement R-2022-006 modifiant l'article 7 du règlement R-2022-004 relatif au traitement des élu.es municipaux.

13. RÉSOLUTION N° 2022-184

**RÉNOVATION DE LA PASSERELLE PIÉTONNIÈRE / AIDE
FINANCIÈRE POUR ÉTUDES DES COÛTS / COPACTE /
PART DU MILIEU: AUTORISATION**

ATTENDU l'état de vétusté de la passerelle piétonnière situé entre le pôle d'accueil et les Galets;

ATTENDU la nécessité d'évaluer les coûts relatifs à sa rénovation ou à la construction d'une nouvelle structure;

ATTENDU que la Copacte désire se prévaloir d'une aide financière auprès de la MRC pour effectuer l'évaluation des coûts;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
NOVEMBRE 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité consente à déboursier la part du milieu de la demande financière déposée par la COPACTE à la MRC de Minganie.

**14. RÉOLUTION N° 2022-185
ÉTATS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 OCTOBRE:
DÉPÔT**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

D' en dépôt l'état des activités financières municipales en date du 31 octobre 2022 tel que présenté par le directeur général.

**15. RÉOLUTION N° 2022-186
AIDE-DÉNEIGEUR / PÉRIODE HIVERNALE 2022-2023 /
EMBAUCHE: AUTORISATION**

ATTENDU le poste à combler d'aide-déneigeur pour l'entretien hivernale des rues et des allées municipales;

ATTENDU le désir manifesté par M. Gino Hounsell d'occuper le poste pour la saison hivernale 2022-2023;

ATTENDU que ce dernier a déjà occupé la fonction d'aide-déneigeur de même que celle de remplaçant les années précédentes, et ce, à la satisfaction de l'administration municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

DE procéder à l'embauche de M. Gino Hounsell pour la période hivernale 2022-2023 à compter du dimanche 18 décembre 2022.

**16. RÉOLUTION N° 2022-187
AÉROPORT CYNA / PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN
AÉROPORTUAIRE / EMBAUCHE: AUTORISATION**

ATTENDU la mutation de monsieur Gerry Landry au poste de directeur des opérations aéroportuaires par intérim, à la suite du départ à la retraite de monsieur Gaétan Landry;

ATTENDU qu'en raison de cette mutation, le poste de préposé à l'entretien aéroportuaire est à combler;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
NOVEMBRE 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

ATTENDU que, à la suite de l'appel de candidatures paru le 15 septembre 2022, un seul candidat s'est montré intéressé par le poste;

ATTENDU que le candidat répond aux exigences d'embauche recherchées par l'administration de l'aéroport;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

DE procéder à l'embauche à temps plein de monsieur François Landry, rétroactivement au 31 octobre 2022, au titre de préposé à l'entretien aéroportuaire, selon les conditions et modalités inscrites à son contrat de travail.

**17. RÉSOLUTION N° 2022-188
AÉROPORT CYNA / DIRECTEUR INTÉRIMAIRE DES
OPÉRATIONS AÉROPORTUAIRES: NOMINATION**

ATTENDU le départ à la retraite de monsieur Gaétan Landry au titre de directeur des opérations aéroportuaires;

ATTENDU que l'administration de l'aéroport désire ouvrir un poste intérimaire à la direction des opérations aéroportuaires;

ATTENDU qu'en raison de ses années d'expérience et de son expertise, monsieur Gerry Landry s'avère le meilleur candidat disponible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

DE procéder à l'embauche à temps plein de monsieur Gerry Landry, rétroactivement au 31 octobre 2022, au titre de directeur par intérim des opérations aéroportuaires selon les conditions et modalités inscrites à son nouveau contrat de travail.

**18. RÉSOLUTION N° 2022-189
AÉROPORT CYNA / PRÉPOSÉ SAISONNIER À L'ENTRETIEN
AÉROPORTUAIRE / AJUSTEMENT SALARIAL:
AUTORISATION**

ATTENDU les salaires octroyés ailleurs pour un poste similaire et pour un aéroport de même taille;

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
NOVEMBRE 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

D'autoriser l'administration aéroportuaire à procéder à un ajustement salarial du préposé saisonnier à l'entretien aéroportuaire, monsieur Claude Landry;

D'ajuster à la hausse le salaire horaire de ce dernier de 2,35 \$ l'heure en date de son embauche prévue dans la semaine du 20 novembre 2022.

**19. RÉOLUTION N° 2022-190
ACHAT D'UNE CHAUFFERETTE DRAGON DE 5 000 W /
ATELIER MUNICIPAL : AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à procéder à l'achat d'une chaufferette Dragon et d'un thermostat pour l'atelier municipal situé sur le chemin de l'aéroport au montant de 695,46 \$ (avant taxes)

D'autoriser l'administration municipale à requérir aux services d'un électricien pour le branchement.

**20. RÉOLUTION N° 2022-191
ACHAT D'ABRASIF POUR ALLÉES ET RUES
MUNICIPALES / PÉRIODE HIVERNALE / M. YVAN DÉRAPS :
AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à procéder à l'achat de 120 tonnes d'abrasif auprès de l'entreprise Construction Yvan Déraps (1999) Inc. au coût de 23,47 \$ la tonne, chargement et transport inclus, pour un montant total de 2816,40 \$ (avant taxes).

**21. RÉOLUTION N° 2022-192
ACHAT DE SEL POUR ALLÉES ET RUES MUNICIPALES /
PÉRIODE HIVERNALE / JRV : AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à procéder à l'achat auprès de l'entreprise JRV de 5 tonnes de sel utilisé comme fondant dans les rues et allées de la municipalité en période hivernale.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
NOVEMBRE 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**22. RÉSOLUTION N^o 2022-193
AMÉNAGEMENT DU PARC EN FACE DE L'ÉGLISE /
LOCATION D'UN CAMION ET D'UN CHARGEUR :
AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à faire la location d'un camion dix roues et d'un chargeur pour la durée d'une journée en vue de l'aménagement prévu du projet de parc sur le terrain en face de l'église.

**23. RÉSOLUTION NO 2022-194
COMPTES À PAYER : MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 octobre 2022 et en autorise le paiement.

**24. RÉSOLUTION N^o 2022-195
COMPTES À PAYER : AÉROPORT**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 octobre 2022 et en autorise le paiement.

25. COMPTES PAYÉS ET CHÈQUES CONCILIÉS

Les membres du conseil ont reçu la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payés du mois d'octobre 2022, avec un récapitulatif des opérations monétaires par accès D.

26. BALANCE DE VÉRIFICATION

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information et de suivi.

27. CORRESPONDANCE

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 08
NOVEMBRE 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED
VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

28. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élus municipaux ont répondu aux questions du public.

**29. RÉSOLUTION N^o 2022-196
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

QUE la séance soit levée à 19h39.

Jacques Tanguay
Maire suppléant

Denis Landry
Directeur général